

▶ 28 NOVEMBRE 2022

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

Réalité



7 sur 10
des emplois dans le secteur du sport
relèvent de l'ESS

Alors que les prochaines semaines seront très marquées par l'actualité sportive, revenons sur le rôle structurant joué par l'ESS dans ce secteur, dont les activités constituent un important facteur de santé et sont recommandées en tant que telle par l'Organisation Mondiale de la Santé. La pratique d'une activité sportive concerne aujourd'hui les 2/3 de la population française, cependant elle reste inégalement pratiquée parmi la population et sa pratique est encore insuffisante pour prévenir de nombreuses maladies.

La pratique du sport en France repose en grande majorité sur le tissu associatif des clubs de sport amateur et professionnel. Ces derniers composent historiquement le mouvement sportif, représenté par les fédérations nationales qui structurent chaque discipline sportive.

On peut y ajouter de très nombreuses associations, affiliées ou non à une fédération, qui permettent la pratique et l'apprentissage de sports pour toutes et tous, en y associant une dimension éducative, de prévention (le « sport-santé ») et d'inclusivité pour les personnes exclues, âgées ou en situation de handicap. Toutes ces organisations contribuent à développer la pratique sportive dans toute sa diversité et sur tous les territoires.

Les professionnels du sport peuvent aussi s'associer à des organisations de l'ESS afin de consolider leurs projets ou leurs activités : groupements d'employeurs associatifs, coopératives d'activités et d'emploi, sociétés coopératives d'intérêt collectif, etc.

Mais au-delà du développement du sport, de son accessibilité et de ses actions de prévention, les organisations sportives de l'ESS sont surtout des espaces de sociabilités où se transmettent d'importantes valeurs collectives favorisant l'émancipation des individus.

L'ESS dans le sport c'est :

- 101 456 emplois, soit 7 emplois sur 10,
- 16 millions de licences accordées par les 113 fédérations sportives nationales,
- 162 187 clubs sportifs,
- 19% des personnes âgées de 16 ans et plus adhèrent à une association sportive.



Pour aller plus loin :

- Panorama de l'ESS : Ce que l'ESS apporte à la société
- Comité National Olympique et Sportif Français